

AG ASSO Marseille

30 mars 2019

Note réalisée par
Sylvain C.

Pacte ESS, Plan Associatif, Contrats à impact social

Le Macronisme contre le travail associatif

Rappel sur le programme d'Emmanuel Macron pour l'économie sociale et solidaire en 2017

- Quelques extraits :
 - « L'ESS incarne enfin **un entrepreneuriat où l'humain prime sur le profit, où l'efficacité économique sert l'intérêt général.** »
 - « Demain, nous établirons un « Social BusinESS Act » qui rassemblera l'ensemble des mesures d'ordre fiscal, réglementaire et législatif permettant **d'accélérer la performance économique, l'impact social et environnemental** des entreprises de l'ESS, quel que soit leur statut »
 - « **Poursuivre le déploiement de contrats à impact social (CIS)** pour financer, grâce à des partenaires privés, des expérimentations de programmes sociaux de prévention innovants. »
 - « Demain, nous proposons de donner aux associations les moyens d'assurer le développement de leurs projets »
- Quatre grands objectifs :
 - Objectif 1 : libérer l'énergie des entreprises de l'ESS
 - Objectif 2 : encourager l'innovation sociale
 - Objectif 3 : soutenir le modèle associatif
 - Objectif 4 : encourager la finance solidaire

Une série de « promesses » cohérentes qu'on retrouve aujourd'hui dans les mesures associatives du gouvernement

Bonus : « Qu'on le regrette ou pas, dans 10 ou 15 ans, il y a aura 10 fois moins d'associations, mais des associations 10 fois plus importantes! » ([Borello, 2013](#)).

Contexte du Pacte ESS et du Plan vie associative en novembre 2018

- Le [Pacte de Croissance de l'économie sociale et solidaire](#) présenté par François de Rugy (Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire) et Christophe Itier (Haut-Commissaire à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'innovation sociale) le 29 novembre 2018
- Le [Plan d'action pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement](#) présenté par Gabriel Attal (secrétaire d'État chargé de la Jeunesse et de la vie associative) le 29 novembre 2018, dans la suite de la [politique associative du gouvernement depuis 2017](#)
- Deux documents attendus depuis longtemps par les acteurs associatifs et l'ESS qui ont été présentés le même jour dans un climat social « agité », avec l'enjeu de :
 - « relégitimer » le gouvernement après diverses mesures impopulaires qui pèsent sur les [finances](#) et le travail dans les associations et l'ESS (suppression des contrats aidés, baisse de subventions, réforme de l'ISF, suppression de la réserve parlementaire, libertés associatives, SNU, action sociale, culture, réserves coopératives, reste à charge des mutuelles, etc.)
 - « renouer le dialogue » avec les corps intermédiaires après les premières manifestations Gilets Jaunes
- Mais ces annonces gouvernementales ont été largement critiquées par les associations et l'ESS...

Le Pacte ESS et le Plan associatif éclaircissent cependant le projet du Macronisme pour les associations et leurs travailleur-es

Le Pacte de Croissance de l'économie sociale et solidaire

- « Face à nos défis sociaux, l'Economie Sociale et Solidaire apporte des réponses **concrètes, innovantes, agiles et efficaces** » (Itier)
- Trois grands objectifs du Pacte ESS :
 - « Les entreprises de l'ESS doivent bénéficier d'une meilleure visibilité et stabilité de leur environnement pour révéler leur potentiel de transformation
 - Les entreprises de l'ESS doivent pouvoir trouver de nouveaux leviers de développement et de croissance pour consolider leurs modèles économiques, développer l'innovation sociale, élaborer de nouvelles alliances et développer l'investissement à impact social
 - L'ESS doit être mieux reconnue et plus influente pour pouvoir pleinement **irriguer les politiques publiques et les rendre plus efficaces et innovantes**. L'effet « pollinisateur » de l'ESS sur l'économie aidera à la rendre plus vertueuse sur le plan social et écologique »
- Trois grands axes et de multiples mesures dans le Pacte ESS :
 1. Libérer les énergies des entreprises de l'ESS (contient des mesures sur les CIS)
 2. Renforcer l'influence et le pouvoir d'agir de l'économie sociale et solidaire
 3. Placer l'économie sociale et solidaire au cœur de l'agenda international
- Un budget d'un milliard d'euros issus de fonds publics et privés (mais sans mesures concrètes)
- Quelques extraits d'un [entretien d'Itier dans le JDD](#) (24 nov. 2018) :
 - « de la même façon qu'il existe un Medef, il faut qu'il existe un **Medess** à l'horizon 2020 »
 - « **L'ESS, c'est du capitalisme d'intérêt général!** ».
 - « oui, l'ESS est un moyen de baisser le chômage et c'est pour cela qu'il est important de la développer »

Le Plan d'action pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement

- Un plan faisant suite au rapport « coconstruit » du [Mouvement associatif de 59 propositions](#) présenté en mai 2018 :
 - 59 propositions réparties dans trois grands axes : 1. Faire vivre les potentialités de la loi 1901; 2. Bâtir une politique de développement, de soutien et de reconnaissance de la vie associative; 3. Faciliter la mission d'intérêt général des associations
 - Des propositions (bénévolat, subvention, fiscalité, emploi, etc.) à discuter d'un point de vue syndical
- Quelques extraits du Plan vie associative du gouvernement :
 - « nous devons accompagner ces structures dans la transformation de leur modèle économique pour mieux les aider à réaliser leurs missions et à construire une société de l'engagement »
 - « cette feuille de route vise à la fois à **sceller un pacte de confiance fort entre les associations, les pouvoirs publics et les entreprises**, mais aussi à **initier une réflexion de fond sur la philanthropie à la française** dans une société où l'engagement doit être l'affaire de tous »
- Les trois piliers de la feuille de route
 - 1. Un appui structurel et un accompagnement renforcé des associations
 - 2. Le développement de l'engagement individuel et collectif tout au long de la vie
 - 3. Faire du développement associatif, l'affaire de tous

Un plan dans la continuité du Pacte ESS ... et qui s'éloigne des propositions du Mouvement associatif

Les réactions de l'ESS et des réseaux associatifs aux Pacte ESS et Plan Associatif

- Des critiques « fortes » du [Mouvement associatif](#), de [COOP France](#), de [l'UDES](#), d'[ESS France](#), du [Mouvement pour l'économie solidaire \(MES\) et le Collectif des associations citoyennes \(CAC\)](#), avec un écho plutôt défavorable dans la presse (voir aussi cet émission de [France Culture](#))
- Quelques critiques récurrentes :
 - Une politique ESS et associative sans véritable consistance en faveur des « premiers de cordés » (les entrepreneurs sociaux), en décalage avec la diversité et les spécificités de l'ESS, et en décalage avec les attentes des acteurs sur le terrain qui subissent des attaques du gouvernement depuis quelques années
 - Manque ou absence de concertation dans l'élaboration du Pacte et du Plan
 - Manque ou absence de mesures (budgétaires, emploi, etc.) concrètes et immédiates de l'Etat (si ce n'est des mesures déjà annoncées) dans le Pacte et le Plan (plutôt aller du côté du PLF 2019)
 - Les [59 propositions du LMA écartées dans le Plan](#) au profit d'une vision plus entrepreneuriale des associations
 - Une série de thématiques occultés (transition écologique, dimension sectorielle et territoriale, éducation et formation, sur l'emploi) et une série de critiques sur certaines mesures annoncées (fiscalité, service civique dans les ESUS, CIS, etc.)

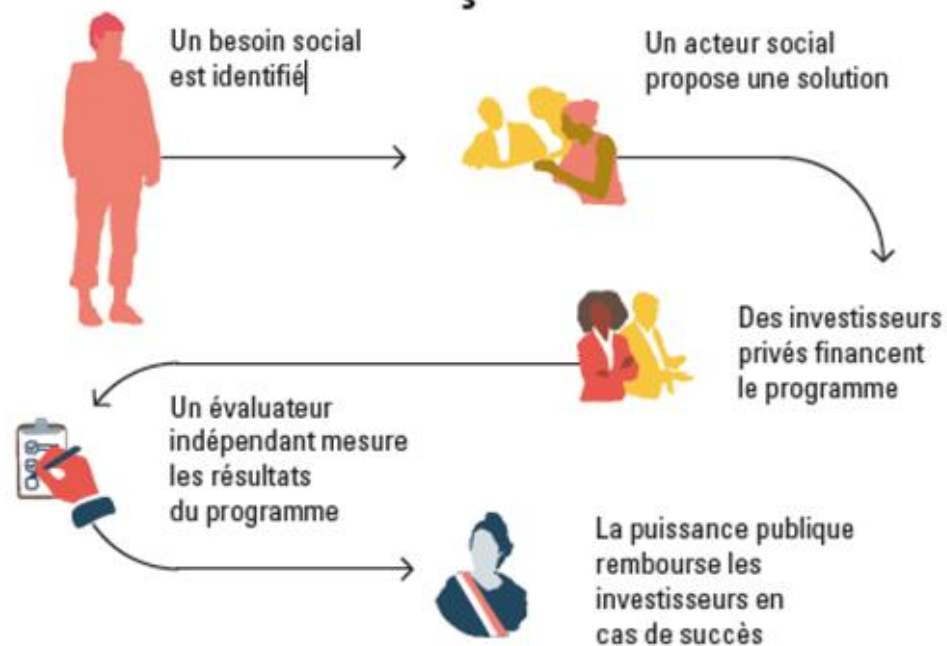
« Cette politique témoigne aussi d'une **injonction toujours plus forte à se soumettre au marché et à la concurrence**. Les associations et les initiatives solidaires sont sommées d'adopter le modèle lucratif et capitalistique, de s'endetter auprès des banques et des fonds d'investissement dominés par les multinationales, de séduire les grandes entreprises pour espérer quelques subsides » (CAC et MES, 5 décembre 2018)
- Plusieurs analyses et contre-propositions du monde associatif et de l'ESS : CAC - « [Propositions du Collectif des associations citoyennes pour une ambition nouvelle au service de la vie associative](#) » 10 avril 2018; LMA - « [Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement](#) » Mai 2018; MES - « [Note - Analyses et propositions du Mes relatives au pacte de croissance de l'ESS](#) » février 2019; ESSFrance – « [Projet d'avis d'ESS France sur le pacte de Croissance de l'ESS](#) », 8 mars 2019

Une prise en compte relative des problématiques touchant à l'emploi et au travail associatif (sauf MES et CAC). La plupart de ces propositions et critiques sont le fait de dirigeant-es associatifs et non des salarié-es, stagiaires, volontaires, etc.

L'actualité des Contrats à Impact Social en France

- Une brève chronologie :
 - Depuis 2010 : diffusion des Social Impact Bonds dans les pays Anglo-saxons (Peterborough prison, etc.) et promotion de la « mesure d'impact social » en Europe et en France (CSESS, 2011, etc.)
 - Septembre 2014 : publication du rapport du Comité Français sur l'investissement à impact social (présidé par Hugues Sibille) intitulé « [Comment et pourquoi favoriser des investissements à impact social ? Innover financièrement pour innover socialement](#) »
 - 2015 : Mobilisation des acteurs privés (banques, fondations, consultants, etc.) pour promouvoir les SIB en France (Ex. de l'Institut de l'Entreprise, 2015, « Social Impact Bonds, un nouvel outil pour le financement de l'innovation sociale »)
 - Mars 2016 : lancement de l'appel à projets interministériel Contrat à impact social par Martine Pinville (Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire) - Relatif échec avec 15 réponses et seuls trois contrats conclus (Adie, Apprentis d'Auteuil et Impact Académie)
 - 2017 : promotion des CIS dans le programme de Macron, nomination d'Itier, et diffusion de la novlangue autour de l'innovation sociale et l'impact social...
 - Janvier 2018 : lancement de l'accélérateur national de l'innovation sociale et l'initiative French Impact
 - Novembre 2018 : promotion de la mesure et l'investissement à impact social et annonce de la relance de CIS dans le Pacte de croissance de l'ESS // promotion de la philanthropie à la française dans le Plan vie associative
 - 7 mars 2019 : Itier annonce le lancement d'une mission pour développer les CIS en France (confiée à Frédéric Lavenir,) et la signature de trois CIS (Wimoov, la Cravate Solidaire, Article1) / Dossier de presse du gouvernement « Investissement à impact social : changeons d'échelle ! »

CONTRAT A IMPACT SOCIAL: COMMENT ÇA MARCHE ?



Quelques extraits du dossier de presses sur les CIS en mars 2019

- « Le Contrat à Impact Social est ainsi à la fois un outil de financement de l'innovation sociale et de transformation de nos politiques publiques – souvent encore trop centrées sur la réparation – vers des logiques de prévention et d'économies structurelles en matière de dépense publique » ([Itier](#))
- « La coopération entre les investisseurs privés, l'Etat et les opérateurs sociaux pour soutenir des projets visant à endiguer ou à prévenir des risques sociaux permet de donner à l'ESS les ressources financières à la hauteur de ses ambitions. »
- « Les Contrats à impact social, bien que jeunes, apparaissent d'ores et déjà comme une innovation financière raisonnablement lucrative pour l'investisseur et permettant pour autant d'œuvrer pour un monde plus juste. La coopération entre privé et public qu'il implique permet de rassembler les énergies vives des sociétés autour d'enjeux sociaux clefs » ([dossier de presse](#))



Source : Les contrats à impact social, mécanisme et état des lieux (iiLab, 30 janvier 2019)

Les CIS signés en 2019

- Trois nouveaux projets de CIS signés en 2019 :
 - Wimoov (Association (liée au Groupe SOS), plateforme de mobilité pour les personnes en insertion professionnelle)
 - La Cravate Solidaire (Association, « relooker » les personnes en insertion professionnelle)
 - Article1 (Association, lutte contre le décrochage scolaires de jeunes issus de classes populaires en milieu rural)
- Le rôle clé de BNP Paribas en tant que structureur et financeur, et de Kimso en tant qu'évaluateur...
- Deux vidéos de BNP Paribas à aller voir :
 - « [Les Contrats à Impact Social, késaco ?](#) »,
 - « [Les 7 Contrats à Impact Social \(CIS\)](#) »

Les réactions et critiques du monde associatif

- Une réaction timorée du monde associatif ... et syndical
 - Les associations regardent de manière ambivalente ce cheval de Troie de la finance
 - Une réaction plus critique au début des travailleurs sociaux qui s'est un peu essoufflée
 - Une contre-expertise associative développée par le CAC (une des seules à ce jour)
 - Des universitaires peu visibles ou peu réactifs
 - Quelques articles de presse plus ou moins élogieux ou critiques (Voir l'article récent d'Isabelle Rey-Lefebvre, « [Financer l'action sociale avec des fonds privés : les débuts laborieux des « contrats à impact social »](#) », *Le Monde*, 07 mars 2019)
- Quelques critiques récurrentes :
 - Nouvelle forme de Partenariat Public Privé / Un nouvel intermédiaire lucratif entre les pouvoirs publics et les associations
 - Un nouveau marché financier plus « social » et plus sûr (et une nouvelle bulle financière ?) / Un nouveau marché pour les consultants de l'impact social
 - Des innovations sociales pas très innovantes / des risques sociaux pas très risqués
 - Coûts et opacité de mise en place et suivi d'un CIS / Des « couts évités » pour la collectivité assez couteux
 - La pseudo neutralité des évaluateurs et une mesure d'impact social incommensurable
 - D'une logique de moyens à logique de résultats...
 - Financiarisation, marchandisation et quantification du social
 - Précarisation et transformation des métier du travail social soumis à la logique financière
 - Etc.

Quelques pistes d'approfondissements

- Approfondir les mesures proposées dans le Pacte ESS et le Plan associatif : PEC, FDVA, DLA, etc.
- Quelques effets qualitatifs et quantitatifs de ces mesures sur l'emploi associatif : effets globaux sur les associations ([Le paysage associatif français - Mesures et évolutions 2019](#) qui sortira bientôt), effets variables sur l'emploi selon le territoire, le secteur ou la taille de l'association (voir [Prouteau, 2019](#)), note de Jean-Baptiste sur CAC sur [l'avenir de l'emploi associatif](#)
- Comprendre la cohérence globale du projet Macroniste entre le Pacte de Croissance de l'économie sociale et solidaire (Itier), le Plan d'action pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement (Attal), les Contrats à Impact Social ... mais aussi le Service national universel, [CAP 2022](#), etc.
- Déconstruire la novlangue néolibérale : le « changement d'échelle » des « entreprises sociales » dirigées par des « entrepreneurs sociaux » et financées par des « investisseurs sociaux » afin de produire des « innovations sociales » à fort « impact social » qui « transforment » les politiques publiques...
- Comprendre l'articulation entre les processus de *financiarisation* (CIS, philanthropie, hybridation des ressources, etc.), de *marchandisation* (marché public, tarification des services, etc.), et de *d'exploitation* (salariat précaire, services civiques, ...) à l'œuvre des associations ... pour augmenter les profits capitalistes
- Et plein d'autres trucs ...

Quelques pistes sur « que faire » ?

- Mettre en place un groupe de réflexion/action autour de ces thématiques dans ASSO
- Relancer le dialogue interprofessionnel (santé et social, finance publique, etc.) et intersyndical (CGT, CNT, etc.) et avec d'autres collectifs d'associations (CAC, Etats Généraux Alternatifs du Travail Social, Attac, etc.)
- Pousser les réseaux et fédérations du monde associatif à prendre position contre les CIS et les mesures gouvernementales
-